

COUPE D'ARGENT

Banque Populaire Auvergne Rhône-Alpes

Trophée **SWIX**



COMITÉ
SKI
MONT
BLANC

BANQUE
POPULAIRE
AUVERGNE RHÔNE ALPES



FINALES COUPE D'ARGENT MB BANQUE POPULAIRE AURA « TROPHÉE SWIX » U12 2024

Les finales de la coupe d'argent U12 garçons et filles est organisée par le district des Aravis **du 1er au 3 Avril 2025.**

DÉROULEMENT

1^{er} jour finale :

1 slalom qualificatif en 2 manches pour les filles U12 et 1 géant qualificatif en 2 manches pour les garçons U12.

2^{ème} jour finale :

1 géant qualificatif en 2 manches pour les filles U12 et 1 slalom qualificatif en 2 manches pour les garçons.

Seront qualifiés pour la Grande Finale :

- **142** skieurs soit **82** garçons et **60** filles.
- Le principe de sélection se fera sur l'addition de points courses en prenant la meilleure manche de slalom rajoutée à la meilleure manche de géant. **Il faut arriver à au moins 1 manche dans chaque discipline.**
- La grande finale des U12 se déroule le dernier jour sous forme d'un combi-race :
 - Avec une manche d'entraînement pour tous.
 - Et une manche course chronométrée.

Tirage au sort :

- À la mêlée filles garçons.

Cérémonie :

- Un classement scratch, podium de la Finale U12.
- Un classement par Sexe et année d'âge U12.1 et U12.2.

QUOTAS DISTRICT POUR LES FINALES U12 (épreuves techniques)

Garçons : 30 Maxi Filles : 25 Maxi

La liste des coureurs doit être envoyée par chaque responsable de district par le WEBFFS.

MATÉRIEL

- Le port d'une protection dorsale, adaptée à la taille du skieur est obligatoire pour toutes les compétitions régionales.
- Art RIS 6 : Les casques dont la structure est souple à hauteur des oreilles ne sont permis qu'en slalom.
- Combinaisons autorisées.

COUPE D'ARGENT

Banque Populaire Auvergne Rhône-Alpes

Trophée **SWIX**



COMITÉ
SKI
MONT
BLANC

BANQUE
POPULAIRE
AUVERGNE RHÔNE ALPES **+X**

Préconisation sur l'utilisation des farts :

A- Recommandation :

La Commission Nationale du Ski Alpin pour des raisons économiques, environnementales, et liées à la santé des utilisateurs, recommande de ne pas utiliser de farts hautement fluorés (HF) dans les catégories poussins (U12) benjamins (U14) et minimales (U16) lors d'épreuves de niveau national ou régional.

B- Interdiction :

L'application sur le terrain lors d'une compétition de tous produits destinés à améliorer le glissement des skis est interdite pour ces catégories, exception faite des épreuves de vitesse.

L'affûtage, le raclage et le brossage des skis sur le terrain restent autorisés.

C- Sanctions :

Toute infraction constatée par le jury, même après la course, pourra entraîner une sanction sportive (amende, disqualification, exclusion).

CAHIER DES CHARGES POUR L'ORGANISATEUR

- La station organisatrice doit posséder une piste homologuée ou en cours d'homologation ou ré-homologation.
- Prévoir un emplacement pour les partenaires ainsi que la gratuité de leurs forfaits pour les remontées mécaniques.
- Prévoir piquets de slalom en diamètre 25 pour ces courses.
- Prévoir traceur 2ème manche autre que l'entraîneur de la station organisatrice
- Prévoir une remise de lot et coupes pour les 5 premier(e)s du classement par sexe et année d'âge par épreuves.

COQ D'OR

ALPE d'HUEZ du 26 au 29 Mars 2025.

QUOTAS MONT-BLANC POUR L'ACCÈS À LA FINALE

Pour rappel, le Comité Mont Blanc dispose d'un quota de 20 places pour les Garçons et 20 places pour les filles :

- 5 places U12 par district.
- Date retour impérative le 13 mars 2025.